

Ostéopathie bovine : redonnez du mouvement,

En formation avec la chambre d'Agriculture de Bretagne, les éleveurs laitiers se sont exercés à la pratique de l'ostéopathie en élevage. Sophie Rubion, vétérinaire spécialisée en ostéopathie, a présenté cette technique manuelle ; aujourd'hui couramment utilisée en élevage bovin, notamment pour des problèmes locomoteurs.

Parmi les éleveurs présents, nombreux ont déjà fait appel à un ostéopathe dans leur élevage. Les interventions concernent essentiellement des problèmes de boiteries. Pour autant, cette médecine peut être utilisée plus largement pour d'autres problématiques. Pendant la matinée, Sophie a expliqué le principe de fonctionnement de l'ostéopathie, les utilisations possibles en élevage et les contre-indications. L'après-midi, les éleveurs se sont exercés à des gestes simples sur les vaches et les veaux de l'élevage de Céline, Vincent et Christophe Gadby à Janzé.

L'ostéopathie, comment ça fonctionne ?

Basée sur la manipulation du corps, l'ostéopathie s'intéresse à tous les éléments du corps : les os mais aussi les organes et les viscères. Le corps fonctionne comme "un tout" explique Sophie Rubion, c'est-à-dire que *"tout est lié"*. Un dysfonctionnement à un endroit peut générer des dysfonctionnements ailleurs dans le corps. Par exemple, *"je consulte pour un mal au dos. L'ostéopathe, en remontant l'ensemble des dysfonctionnements du corps, s'aperçoit que ce mal de dos résulte d'une blessure à la cheville"*. L'objectif de l'ostéopathe est de remettre en ordre l'ensemble des lésions dites secondaires (dans notre exemple : le mal de dos) et de remonter jusqu'à la lésion primaire (la cheville). Elle balaye donc l'ensemble du corps et non uniquement la zone qui présente un problème. Après avoir repéré les tensions, il faut les libérer. Pour traiter la lésion, *"on redonne du mouvement au tissu. On fait recirculer l'énergie et l'animal fait le reste"*. Une fois la séance réalisée, le corps a besoin de temps pour se remettre. Il faut être particulièrement vigilant les deux jours qui suivent la séance. La vache est fragilisée, elle peut se faire mal, il faut préférer des sols non glissants pour éviter la rechute.

En pratique, quand l'utiliser ?

Les vaches peuvent être confrontées à différents traumatismes : chutes, glissades, chevauchement lors de chaleurs, vèlage



> Les éleveurs se forment à l'ostéopathie.



> Etirer la colonne vertébrale pour redonner du mouvement aux vertèbres.

difficile, etc. Ces derniers se traduisent par des vaches boiteuses, tremblantes, des bassins bloqués, des raideurs du dos ou des membres, une démarche anormale, voire une vache couchée. L'ostéopathie peut être utilisée pour débloquer des problèmes locomoteurs. Attention néanmoins que l'animal n'ait pas une fracture, une lésion ou une maladie. L'ostéopathie ne permet pas de guérir une

maladie du pied ou une fièvre de lait. En cas de problème locomoteur, lever la patte permet de s'assurer que la vache ne présente pas de maladie.

L'ostéopathie peut également être utilisée pour des problèmes de reproduction (infertilité), des troubles de comportement de l'animal, mais aussi des baisses en production de lait.

l'animal fait le reste !

Se former à quelques gestes simples

La manipulation des animaux nécessite une certaine expérience. Cependant, Sophie Rubion a présenté quelques manipulations plus facilement réalisables par les éleveurs. Sur les veaux, exercer une légère pression sur la tête permet de stimuler les veaux peu vigoureux à la naissance, qui n'ont pas le réflexe de succion. Cette stimulation permet de dynamiser le veau et de relancer la succion.

Sur les vaches, les éleveurs ont appris à vérifier la mobilité des vertèbres en exerçant un palper sur la ligne du dos. Ils ont également observé la symétrie du sacrum, de la queue et la régularité de la ligne du dos. Ils ont ensuite réalisé plusieurs manipulations, comme notamment étirer la colonne vertébrale par une manipulation de la queue.

 **Céline Bessou**
Equipe herbivores



> Redynamiser un veau par une manipulation du crâne.

Pour aller plus loin

Se former permet donc de mieux comprendre le principe de l'ostéopathie, d'acquérir des repères d'anatomie, d'identifier les contre-indications et de découvrir les premiers gestes à réaliser dans son élevage.

Prochains rendez-vous et inscription :

→ Côtes d'Armor :

S'initier à l'ostéopathie (2 jours) les 3 et 17 septembre 2021 à Guingamp (22)
Inscription au 06.42.58.28.88 ou par mail solenne.dupre@bretagne.chambagri.fr

→ Ille-et-Vilaine :

Découvrir l'ostéopathie (1 jour) le 21 janvier 2022 à Vitré (35)
Approfondir l'ostéopathie (1 jour) le 4 février 2022 à Vitré (35)
Inscription au 02 23 48 26 83 ou par mail guenaelle.boudier@bretagne.chambagri.fr

→ Finistère :

Découvrir l'ostéopathie (1 jour) en janvier 2022 à Saint-Ségal

→ **INSCRIPTION** au 02 98 88 97 60 ou par mail carine.salou@bretagne.chambagri.fr

Bruxelles autorise une aide française au photovoltaïque sur les toits de professionnels



La Commission européenne a autorisé le 27 août une aide française de 5,7 milliards d'euros jusqu'en 2026 pour le photovoltaïque sur les toits de professionnels. "Ce régime sera accessible aux opérateurs de petites installations photovoltaïques installées sur des bâtiments, d'une capacité maximale de 500 kW", indique-t-elle dans un communiqué. Il était limité jusque-là aux installations de moins de 100 kW. Il s'agissait le plus souvent de toitures de particuliers. Les installations concernées pourront bénéficier d'une aide sous la forme de tarifs de rachat (soit un prix garanti pour l'électricité produite) pendant vingt ans. Le relèvement du seuil jusqu'à 500 kW permettra de développer le photovoltaïque sur les toitures de petites industries, de centres commerciaux, et de bâtiments agricoles. "La cible est typiquement celle des hangars agricoles", commente David Gréau, chargé des relations institutionnelles chez Enerplan, syndicat de l'énergie solaire renouvelable.